

Anor *infos*



ELECTIONS P.4
**L'équipe Municipale
à votre service**



**LA VIE LOCALE
ASSOCIATIVE P.19**

**Jean-Lou l'Gabelou ...
1 an déjà ...**



> DOSSIER

Devenir propriétaire à Anor,
des propositions à la carte.... **P.14-15**



Le mot du Maire	page 3
Présentation de l'équipe Municipale	page 4
Commissions Communales - M. le Député	page 5
Etat Civil	page 6 à 8
Extraits des Conseils Municipaux	page 9 à 13
Le Dossier	page 14/15
Mises à l'honneur	page 16
Récompenses scolaires	page 17
Tri-Cycle	page 18
La Vie Locale Associative	page 19
Associations	page 20
Jeunesse	page 21
Solidarité	page 22
Information Population	page 23
Travaux	page 24/25
Départementalisation des Sapeurs-Pompiers	page 26
Festivités	page 27/28



PRATIQUE

• Mairie

5 et 5 Bis, Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR
Tél. : 03 27 59 51 11 - Télécopie : 03 27 59 55 11
Site internet : www.anor.fr - Courriel : contact-mairie@anor.fr
Ouverture : du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.

*En raison des congés annuels, la Mairie sera **fermée** au public **tous les après-midi durant la période du mois d'août.***

Retrouvez toute l'actualité et la vie du Territoire sur le portail www.cc-actionpaysdefourmies.fr, et consultez les informations de la Ville d'Anor.

• Bibliothèque Municipale - Médiathèque :

36 Rue Pasteur 59186 ANOR
Tél. : 03 27 59 74 68
Courriel : contact-bibliotheque@anor.fr
Ouverture : Mardi et Vendredi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 14h30 à 19h00, Jeudi de 16h30 à 18h00 Samedi
de 14h00 à 16h00

• Ouvertures/Fermetures des commerces en période estivale

Boulangerie RENAUX (Rue de Trélon): Fermeture du 14 août au 2 septembre 2008.

Boulangerie GAIGNIERES (Rue Pasteur): Ouverte tout l'été (sauf le mercredi).

Boucherie HAMEL: Ouverte tout l'été.

Tabac/Presse le Brazza (Rue Pasteur): Ouvert tout l'été.

Pharmacie FRISQUE-GOMET: Fermeture du mardi 15 juillet au samedi 19 juillet 2008 matin inclus.

SHOPI: Ouvert tout l'été.

• Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site : www.si-anor.com - Courriel : contact@si-anor.com

Ouverture : du lundi au samedi de 10h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00

• CLSH d'été :

Organisé du 4 au 31 juillet 2008.

Destiné aux enfants de 4 à 12 ans.

Inscription et renseignements auprès de l'accueil de la Mairie.

• Loisirs jeunes dans le Nord :

Diverses activités sont proposées pour les jeunes de 12 à 18 ans (stage quad, piscine, kayak, sorties...) en partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Fourmies.

Rendez-vous tous les jours de juillet et août à partir de 14h00 au 1000 Clubs.

Renseignements à l'accueil de la Mairie.



MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

C'est avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous par l'intermédiaire de notre journal, il est l'occasion, pour l'équipe municipale de vous informer de l'évolution de la vie communale en vous présentant les réalisations de l'année et évoquer l'avenir.



Permettez-moi de vous exprimer, ainsi qu'à toutes les électrices et tous les électeurs mes plus chaleureux remerciements pour la confiance qui m'a été témoignée lors des élections du 9 mars dernier. C'est un grand honneur, j'en ressens émotion et fierté, soyez assurés de mon profond dévouement aux intérêts de la commune.

Pour ma part, ma ligne de conduite durant cette mandature, sera de privilégier « la participation » par le dialogue, l'ouverture, la tolérance et l'impartialité. Seul l'intérêt général motivera mes interventions.

Notre objectif sera de promouvoir, d'encourager, de soutenir toutes les actions qui tiendront à créer plus de solidarité, de compréhension mutuelle entre les habitants afin de mieux vivre ensemble.

« Notre objectif sera de promouvoir, d'encourager, de soutenir toutes les actions... »

Le bon fonctionnement des services municipaux retiendra toute notre attention pour qu'ils donnent entière satisfaction. Je ne manquerai pas de saluer le dévouement, les compétences et le sens du service public du personnel communal.

Il faudra aussi amplifier nos efforts pour faire connaître notre Ville, redonner confiance aux jeunes et aux familles.

En conclusion, je dirai que nous réaliserons nos projets, sans précipitation mais avec détermination en associant toutes les fois que ce sera possible l'ensemble de la population.

Bien à vous,

Le Maire,
Joëlle BOUTTEFEUX





Joëlle BOUTTEFEUX, élue Maire de tous les Anoriens

La cérémonie d'installation du nouveau Conseil Municipal eu lieu le dimanche 16 mars à la Salle des Fêtes devant un nombreux public, Joëlle BOUTTEFEUX a été élue Maire, 6 adjoints et un Conseiller Municipal délégué ont pris place à ses côtés.

C'est dans la Salle des Fêtes Robert DUBAR (ancien Maire d'Anor) qu'a eu lieu la cérémonie d'installation des Conseillers Municipaux et de l'élection du Maire et des 6 adjoints.

C'est Jean-Luc PERAT, en qualité de Maire sortant qui a eu l'honneur de ce début de séance, consacré à l'élection du Maire et des Adjoints.

Il a rappelé le résultat du scrutin du dimanche 9 mars 2008. Deux listes de candidats étaient en présence: "Anor Autrement" et "Anor Ensemble, Continuons vers l'Avenir".

Au décompte général et d'ensemble la liste conduite par Madame Joëlle BOUTTEFEUX, "Anor Ensemble, Continuons vers l'Avenir" a obtenu en moyenne 64% des suffrages exprimés, contre 36% pour la liste conduite par Monsieur Christian POINT, "Anor Autrement".

Le nombre d'électeurs inscrit sur les listes était de 2.199 et compte tenu des suffrages exprimés au nombre de 1.480, la majorité absolue était de 741. Ont donc été élus dans l'ordre du nombre de voix obtenues: PERAT J.L. 1057 voix obtenues soit 71,4%, GRIMBERT M. 1036 voix soit 70%, FRUMIN M. 1017 voix soit 68,7%, DEGREVE S. 1012 voix soit 68,4%, LAVENDOMNE L. 1012 voix soit 68,4%, ALLAIRE G. 1002 voix soit 67,7%, OUVIER C. 986 voix soit 66,6%, VINCENT Y. 984 voix soit 66,5%, LEFEBVRE G. 972 voix soit 65,7%, GILLOT V. 971 voix soit 65,6%, JAUQUET C. 966 voix soit 65,3%, COLETTE S. 960 voix soit 64,9%, REBBANI S. 954 voix soit 64,5%, BOUTTEFEUX J. 953 voix soit 64,4%, PAGNIEZ S. 946 voix soit 63,9%, MAYEUR C. 929 voix soit 62,8%, SCHEPENS A. 926 voix soit 62,6%, DUTRONT L. 920 voix soit 62,2%, JUSTICE M-T. 918 voix soit 62%, GROUZELLE S. 909 voix soit 61,4%, SANTER J. 879 voix soit 59,4%, SEYNAVE F. 877 voix soit 59,3%, BAILLEUL B. 751 voix soit 50,7%.

Madame BOUTTEFEUX a déclaré pendant cette cérémonie «Un grand merci à toute mon équipe, nous avons vécu un moment fort dimanche dernier et nous allons vivre une belle aventure pendant 6 ans. Travaillons toujours dans le **respect de la personne**».

Le Conseil Municipal nouvellement installé a donc procédé à l'élection du maire et des 6 Adjoints. **Marcel GRIMBERT** a été élu 1^{er}

adjoint, il aura en charge les travaux, les forêts, les cours d'eau, le P.L.U, l'agriculture, le cimetière et la circulation; **Yves VINCENT** a été élu 2^{ème} adjoint et sera en charge des grands projets, du cadre de vie, de l'embellissement, du fleurissement et des énergies renouvelables; **Chantal JAUQUET** a été élue 3^{ème} adjointe, elle aura en charge la solidarité et les personnes âgées; **Marc FRUMIN** a été élu 4^{ème} adjoint et sera en charge de la culture, de la presse et communication, du gîte, du tourisme, de la bibliothèque et des associations culturelles; **Gérard ALLAIRE** a été élu 5^{ème} adjoint, il aura en charge les écoles, la jeunesse, la P.M.I et les relations internationales; **Bernard BAILLEUL** a été élu 6^{ème} adjoint et aura en charge les fêtes, les animations et la vie associative.



"Je serai le Maire de tous et m'engage à faire ce que nous avons écrit"

Pour Joëlle BOUTTEFEUX, ce premier mandat de maire sera le plus beau mais il sera aussi difficile, car il faut répondre à des demandes individuelles et collectives marquées par des urgences sociales et de profondes souffrances. Tout en préparant l'avenir d'une Collectivité pour les 20 ans à venir.

C'est une grande joie d'être à la tête d'une ville qui rayonne à travers le Canton et je continuerai à la porter le plus loin possible.





COMMISSIONS MUNICIPALES...

Proposition de création des Commissions et désignation de leurs membres

Lors de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2008, Madame BOUTTEFEUX a précisé que les travaux du Conseil Municipal ne résultaient pas seulement des réunions en séance plénière mais également des commissions où une bonne part du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée.

Les dites commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère consultatif. Ces commis-

sions sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit. Dans les 8 jours qui suivent leur nomination et dès leur première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et présider les réunions si le Maire est absent ou empêché.

Après débat, proposition de constitution de sept Commissions et vote, les personnes ci-dessous sont désignées dans les Commissions suivantes:

Liste des commissions	Composition
Travaux, Cours d'Eau, PLU, Agriculture, Cimetière, Circulation	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Vice-Président: Marcel GRIMBERT Membres: Fanny SEYNAVE, Vincent GILLOT, Bernard BAILLEUL, Jean-Luc PERAT, Yves VINCENT, Sébastien GROUZELLE, Marie-Thérèse JUSTICE
Grands projets, Cadre de Vie, Embellissement, Fleurissement et Energies Renouvelables	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Vice-Président: Yves VINCENT Membres: Sébastien GROUZELLE, Sabine COLETTE, Gérard LEFEBVRE, Vincent GILLOT, Marcel GRIMBERT, Jean-Luc PERAT
Solidarité, personnes âgées	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Vice-Présidente: Chantal JAUQUET Membres: Marie-Thérèse JUSTICE, Bernard BAILLEUL, Catherine OUVIER, Fanny SEYNAVE, Arnaud SCHEPENS, Gérard ALLAIRE, Ludovic DUTRONT, Sandra PAGNIEZ
Culture, Presse, Communication, Gîte, Tourisme	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Vice-Président: Marc FRUMIN Membres: Lydie LAVENDOMNE, Jean-Luc PERAT, Sylvie DEGREVE, Gérard ALLAIRE, Gérard LEFEBVRE, Kathy MAYEUR, Sébastien GROUZELLE, Bernard BAILLEUL
PMI, Ecoles, Jeunesse, Relations Internationales (AJA - Anor Europe)	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Vice-Président: Gérard ALLAIRE Membres: Fanny SEYNAVE, Sabine COLETTE, Sandra PAGNIEZ, Ludovic DUTRONT, Arnaud SCHEPENS, Gérard LEFEBVRE, Sylvie DEGREVE, Lydie LAVENDOMNE, Kathy MAYEUR
Fêtes animations, associations, sport	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Vice-Président: Bernard BAILLEUL Membres: Marc FRUMIN, Marie-Thérèse JUSTICE, Catherine OUVIER, Smail REBBANI, Ludovic DUTRONT, Arnaud SCHEPENS, Jessica SANTER, Sébastien GROUZELLE, Yves VINCENT, Marcel GRIMBERT, Kathy MAYEUR, Vincent GILLOT
Finances	Présidente: Joëlle BOUTTEFEUX Membres: Marcel GRIMBERT, Yves VINCENT, Chantal JAUQUET, Marc FRUMIN, Gérard ALLAIRE, Bernard BAILLEUL, Jean-Luc PERAT, Marie-Thérèse JUSTICE, Kathy MAYEUR, Lydie LAVENDOMNE

Merci Jean-Luc...



Je voudrais rendre un hommage particulier à M. Pérat qui depuis 1989 a assumé la charge de Maire à la satisfaction de tous. M. Pérat, en tant que Maire s'est mis au service des habitants, les faisant bénéficier à titre personnel de ses exceptionnelles qualités d'intelligence, d'humanité, de droiture et d'intégrité, en leur prodiguant des conseils avisés et en les aidant dans leurs démarches administratives. Ces mêmes qualités, il les a mises au service de la commune, en insufflant une dynamique pour engager le développement tous azimuts d'Anor.

Je tiens donc à le remercier très sincèrement, d'avoir fait de la Ville d'Anor ce qu'elle est aujourd'hui. Nous apprécions et apprécierons combien son action à la tête de la commune a été judicieuse et positive. Il reste pour nous un exemple. Je me fais l'interprète de tous pour lui exprimer notre profonde gratitude pour l'ensemble de son action.

Joëlle BOUTTEFEUX, Maire d'Anor

★ Bienvenue à

(décembre 2006 à mars 2008)

01/12/2006	29/05/2007	31/08/2007	26/12/2007
• Marion MAYEUX	• Allan BERGER	• Kenzo LAMBERT	• Jade PRISSETTE
10/12/2006	01/06/2007	03/09/2007	27/12/2007
• Mélodie TILMANT	• Matys NEUMOHR	• Coleen SORTON	• Kyllian DETOURBE
12/12/2006	04/06/2007	05/09/2007	29/12/2007
• Quentin MERDA	• Méliane GILLE	• Vincenzo FERRY	• Anthonyo DIVRY
15/12/2006	07/06/2007	07/09/2007	04/01/2008
• Meddy DUCHESNE	• Kélia BOSQUET	• Louane HUART	• Louis PINCHART
16/12/2006	07/06/2007	15/09/2007	08/01/2008
• Corentin COUTURE	• Ethan VINSOUS	• Nathan BOURGEOIS	• Sarah-Marie FOSTIER
16/12/2006	10/06/2007	05/10/2007	28/01/2008
• Lunna VIN	• Anaëlle JOUEN	• Lilou CAUDRELIER	• Clémence FRANCOMME
20/12/2006	26/06/2007	22/10/2007	28/01/2008
• Lucille HAMANG	• Sélénia LELEU	• Anthonin TROCLET	• Chloé DANCOISNE
01/01/2007	30/06/2007	25/10/2007	03/02/2008
• Morgane AUQUE	• Nolhan PRINCE	• Azélien MARLETTE	• Lola CARLIER
09/01/2007	02/07/2007	25/10/2007	06/02/2008
• Baptiste BLANCKAERT	• Kimberley FEUILLET	• Martin RICHEPAIN	• Vickie DELAPORTE
15/01/2007	16/07/2007	05/11/2007	13/02/2008
• Chléo PROUVEUR	• Lannys CLÉMENT	• Etan AUBERT	• Florient SPILMONT
31/01/2007	16/07/2007	08/11/2007	16/02/2008
• Romane GROUZELLE	• Lyz FRÉNOIS--POTTIER	• Gauthier TOSAKI	• Corentin MEUNIER
07/02/2007	26/07/2007	12/11/2007	20/02/2008
• Ticia VAISIÈRE	• Rémy SEDLAK	• Gauthier DEROUX	• Nicolas QUETIER
15/02/2007	29/07/2007	15/11/2007	25/02/2008
• Sam WUINE	• Yanis BOURGEOIS	• Kelly CRÉQUIS	• Mathis WALME
28/02/2007	31/07/2007	15/11/2007	14/03/2008
• Aydan LEDUC	• Tony HELBECQUE	• Célia PEELMAN	• Rémi CHEVALOT
10/03/2007	04/08/2007	24/11/2007	19/03/2008
• Roman SANDRARD	• Matésone HOLDERBAUM	• Sénéidine PUAUD	• Enzo MASSUCHETTI
10/04/2007	06/08/2007	25/11/2007	21/03/2008
• Marie DUC	• Clémence DONNÉE	• Camille LORENZ	• Luka PAINCHART
01/05/2007	10/08/2007	07/12/2007	25/03/2008
• Jean-Lou L'GABELOU , notre géant	• Gaëtan WILLIAME	• Yéline CILLIER	• Sevan CHAMPAGNE
05/05/2007	14/08/2007	18/12/2007	31/03/2008
• Luka AUBERT	• Louna CHRÉTIEN	• Céane LEVENEUR	• Eva PRAT
12/05/2007	23/08/2007	23/12/2007	
• Alessandro CARMAGNANI	• Baptiste GODEFROID	• Sofia REBBANI	
20/05/2007	23/08/2007	23/12/2007	
• Izzye SPENGLER	• Marion HOUSSET	• Lillia REBBANI	
			

★ Tous nos vœux de bonheur

23/12/2006	• Farid ALSAÏD et Ghinwa ANTAR	14/07/2007	• José VIDREQUIN et Séverine DELEUZE
31/03/2007	• André ELIET et Marie-Jeanne DOBBELSTEIN	21/07/2007	• Michel HELBECQUE et Patricia THOMAS
07/04/2007	• Bruno ANDRÉ et Laëtitia CUVELIER	28/07/2007	• Fabrice COLIN et Stéphanie BOUTTEFEUX
09/06/2007	• Mickaël OLIVIER et Jennifer LAMBERT	04/08/2007	• Jonathan ROLAND et Sophie BERGER
16/06/2007	• Johny LALOUETTE et Johanna GONADELLE	11/08/2007	• Jérôme MANIEZ et Brigitte DUFOUR
23/06/2007	• Julien GODEFROID et Maryna BAZEKA	12/01/2008	• Joël COLLET et Jeanine SAINTHUILE
30/06/2007	• Jérôme ALCESILAS et Aurélie BOSQUET	26/01/2008	• Thierry LENGRAND et Patricia DUCROCQ
30/06/2007	• François CLÉMENT et Julie LEGROS	22/03/2008	• David TUTIN et Nadège GUÉRIN
07/07/2007	• Anthony STOUVENIN et Déborah MARÉCHAL		

★ Nos condoléances aux familles et amis de

17/12/2006	Renée BANCEL <i>Veuve DONNEZ</i>	+	30/10/2007	Joëlle POMMEROLE <i>Épouse DAUBELCOUR</i>
03/01/2007	Théo MEUNIER		13/11/2007	Paulette VERDEZ <i>Veuve DELGRANCHE</i>
04/01/2007	Daniel DELEEUW		11/12/2007	Jean-Marie GOMET
21/01/2007	Anne Marie GONTIER <i>Veuve BURY</i>		15/12/2007	Éliane GOTHEGNIES <i>Veuve PÉTRISOT</i>
22/01/2007	Josette HENNECHART <i>Épouse BAUDIN</i>		18/12/2007	Marcel STRUILLOU
14/02/2007	Monique ROGMANS <i>Épouse DELMOTTE</i>		23/12/2007	Jacques STEURBAUT
27/02/2007	René FOSTIER		30/12/2007	Daniel AUGER
04/03/2007	Louise PLUQUE		11/01/2008	Edèze GODBILLE
07/03/2007	Louise WAGON <i>Veuve HOULLIER</i>		14/01/2008	André CHRÉTIEN
13/03/2007	René BOULANGER		22/02/2008	David CARNOT
25/03/2007	Marie-Thérèse BOUTTIER <i>Veuve GOMET</i>		27/02/2008	Julien HARDY
29/03/2007	André GOMET		02/03/2008	Annie DUPONT
30/03/2007	Marie-Thérèse MONNIER <i>Veuve POIX</i>		04/03/2008	Georgette ROGMANS <i>Veuve JANVROT</i>
04/04/2007	René PAPON		13/03/2008	Gisèle BRIHAYE <i>Veuve WAIRY</i>
14/04/2007	Ginette HENRY <i>Veuve HAMEL</i>		27/03/2008	Suzanne BLOND <i>Veuve DEBOUZY</i>
24/04/2007	Jean-Marie BARBE		31/03/2008	Josette PROIX <i>Veuve CHRÉTIEN</i>
14/05/2007	Johnny WAIRY			
10/06/2007	Odette DOUEZ <i>Veuve LANTHIER</i>			
18/06/2007	Lucette BARKAT <i>Épouse CARON</i>			
27/06/2007	Thérèse CAIGNET <i>Veuve ADAM</i>			
12/07/2007	Marc MAHOUDEAUX			
20/08/2007	Christiane COQUELET <i>Veuve LAMBERT</i>			
04/09/2007	Jean-Marie CARLIER			
12/09/2007	Yves HOULLIER			
11/10/2007	Philippe BOSQUET			
14/10/2007	Roger FOSTIER			
24/10/2007	Hélène HUBSCHWERLIN <i>Veuve LE FRAPPER</i>			
27/10/2007	Yvette BIENFAIT			

Hommage à Monsieur Yves HOULLIER



*Il a aidé les enfants à grandir
Il a encadré des jeunes sportifs
il a participé à la vie municipale*

*Yves Houllier nous a quittés
Son souvenir restera.*

★ Nous célébrons les Noces de Diamant (60 ans de mariage) de

Monsieur et Madame Edouard POMMEROLLE

Le 26 mai 2007, Monsieur Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, a célébré les Noces de Diamant de Monsieur et Madame Edouard POMMEROLLE. Monsieur Edouard POMMEROLLE, retraité, a travaillé dès l'âge de 12 ans aux établissements Flamand. De 13 à 17 ans a travaillé à la Parisienne à Fourmies et de 1937 à mars 1943 à la Ruche Anorienne. Il fut ensuite déporté au service S.T.O à Duisbourg et fut libéré en mai 1945.

Il a travaillé à partir de novembre 1945 aux Acières et Forges d'Anor jusqu'à la retraite en 1980. Madame Nicole MEUNIER a travaillé pendant 3 ans en filature de 1944 à 1947. Puis elle a élevé ses 6 enfants et a repris un travail saisonnier au Parc de la Galoperie de 1977 à 1981.

Ils se sont mariés à Anor le 24 mai 1947 et ont souhaité se «remarier» en présence de leur famille et de leurs témoins Sébastien NOIRET et de Amandine DUBOCAGE.



★ Nous célébrons les Noces d'Or (50 ans de mariage)



de

Monsieur et Madame Paul PAPON

Monsieur Jean-Luc PERAT, Maire d'Anor, a eu le plaisir de célébrer le 29 avril 2006 les Noces d'Or de Monsieur et Madame Paul PAPON.

Monsieur Paul PAPON, retraité, après différents métiers en carrière et filature, fut maître brasseur puis termina son parcours en qualité de contre-maître aux Brasseries de l'Avesnois. Sportif, il a été cycliste amateur et a remporté de nombreuses coupes. Il assura aussi la Présidence du Club Cycliste d'Anor (UVA).

Madame Eveline PAPON née SAINTHUILE, originaire de Liessies, a travaillé en filature et en cartonnerie pour se consacrer ensuite entièrement à ses 4 enfants.

Ils se sont mariés à Anor le 28 avril 1956 et 50 années plus tard ils ont souhaité se «remarier» en présence de Yohan PAPON et de Amandine DUBOCAGE, leurs témoins.



de

Monsieur et Madame Joseph BOLVIN

Monsieur Jean-Luc PERAT, Député-Maire d'Anor, a eu le plaisir de célébrer le 16 juin 2007 les Noces d'Or de Monsieur et Madame Joseph Bolvin.

Monsieur Joseph BOLVIN a fait sa carrière professionnelle à la Verrerie de Momignies au bureau d'étude «moule». Il a pu prendre sa pré-retraite en 1995. De 1989 à 1995, il était également Adjoint au Maire.

Madame Elisabeth BOLVIN née SCHROEDER a pu faire profiter de

nombreuses entreprises de ses connaissances linguistiques et toujours dans les services Commerciaux «Export». Sa carrière professionnelle s'est arrêtée en 1993, mais c'est une activité de bénévolat qui a pris la relève : «Le Comité de Jumelage».

Ils se sont rencontrés le 29 avril 1956 à IDAR-OBERSTEIN (Allemagne) et se sont mariés le 19 juin 1957 en l'Hôtel de Ville d'IDAR-OBERSTEIN en présence d'un interprète certifié. De cette union, sont nés 3 enfants.

Ils ont souhaité se «remarier» en présence de leur famille et de leurs témoins Georges BOLVIN et de Madeleine COANVAROCH.

de

Monsieur et Madame Roger VANASSCHE

Monsieur Jean-Luc PERAT, Conseiller Municipal par délégation exceptionnelle, a eu l'honneur de célébrer le 29 mars 2008 les Noces d'Or de Monsieur et Madame Roger VANASSCHE.

Monsieur Roger VANASSCHE a travaillé dès l'âge de 14 ans à la Galoperie pendant 1 an. Il a ensuite travaillé pendant 3 ans aux Acières et Forges d'Anor, 1 an à Aulnoye-Aymeries et 1 an chez CHOEZ à Fourmies. A effectué son service militaire pendant 28 mois en Algérie. Il a ensuite travaillé 13 ans aux Chaudronneries d'Anor et 25 ans aux

Verreries de Momignies .

Madame Gisèle VANASSCHE née AUBERT a travaillé à partir de 15 ans à la Filature pendant 12 ans, puis en Boulangerie à Fourmies pendant 4 ans. Elle a ensuite élevé ses enfants et a repris un travail pendant 13 ans chez POSSO pour terminer en 1992. Ils se sont mariés le 29 mars 1958 à ANOR et ont souhaité se «remarier» en présence de leur famille et de leurs témoins Laurence VANASSCHE épouse CAMBY, Sylvain VANASSCHE, René HUART et de Françoise ESCARAUT.





PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.cc-actionpaysdefourmies.fr>, (Rubrique Anor - Mairie - Le Conseil - Les comptes-rendus), affichés à l'extérieur de la Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

Séance du 03 Décembre 2007 *(extrait)*

• Location d'emplacement avec Orange dans le clocher de l'église

Proposition de convention d'un emplacement pour l'implantation d'équipements techniques et d'exploitation du réseau de téléphonie Orange. Pour une meilleure couverture du réseau de téléphonie Orange.

Depuis la réalisation du pylône nécessaire aux installations de téléphonie mobile de SFR situées près du gymnase, puis en 2004 de l'arrivée du réseau Bouygues Télécom grâce à la mise en place de leur installation dans le clocher de l'église, Orange France vient de contacter la commune pour installer des équipements techniques leur permettant d'améliorer leur couverture à Anor.

Dans ce cadre, Orange souhaite également installer leurs équipements techniques à l'intérieur du clocher de l'église. Une étude technique est actuellement en cours de finalisation pour s'assurer de la parfaite faisabilité de ce projet dans les conditions de sécurité optimale des bâtiments et des personnes. Il est précisé également que l'Abbé LESAFFRE ne s'oppose pas à ce projet et a été consulté en amont.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le bail de location à passer avec Orange France, sous réserve bien évidemment, que la société obtienne toutes les autorisations administratives nécessaires et sous réserve de l'avis positif du bureau d'études de charge.

Après négociation avec Orange, le bail propose de louer un emplacement de 30 m² dans le clocher de l'église pour la mise en place d'équipements techniques de radiocommunication mobile pour une durée de 12 ans et pour un loyer annuel

de 4.200 €. Après débat et vote, il est décidé d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer ce bail de location.

• O.P.A.H. (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

Attribution des primes municipales aux différents propriétaires ayant réalisé des travaux d'amélioration de logements.

De nouvelles subventions pour les habitants sont attribuées.

Après rappel des objectifs de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) qui vise notamment à améliorer l'habitat existant, le Conseil Municipal attribue 3 nouvelles primes pour un montant total de 1.249,29 €.

Cela représente depuis le début de cette opération un investissement financier de la Commune s'élevant à 60.216,46 € et correspondant à 88 dossiers en travaux pour un montant total de 650.066,93 € H.T.

Séance du 29 Février 2008 *(extrait)*

• Compte de Gestion et Compte Administratif de l'exercice 2007

Un excédent global de plus de 446.000 €.

Il est procédé à la lecture et aux commentaires des résultats comptables de l'exercice 2007 au travers du compte administratif de la Commune présenté par Monsieur le Député-Maire et du compte de gestion de Madame la Trésorière.

Le résultat de clôture de l'exercice fait apparaître un excédent total de 446.375,95 €. Ce résultat se décompose en section de fonctionnement par un excédent de 936.520,04 € et en section d'investissement par un déficit de 490.144,09 €. L'augmentation des dépenses toutes sections confondues, passant de 4,03 M€ à 4,65 M€, s'expli-

que par un effort d'investissement fort notamment au travers de la réalisation des travaux d'amélioration du cadre de vie de la Place du Poilu. Néanmoins, cette augmentation est également constatée au niveau des recettes qui suivent la même courbe passant de 3,52 M€ à 4,21 M€.

Après de nombreuses explications données et débat, le compte administratif de Monsieur le Député-Maire et le compte de Gestion présentant les mêmes nombres, de Madame la Trésorière sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées. Monsieur le Député-Maire remercie ses collègues pour la confiance accordée à la gestion de la collectivité depuis 2001.



• Opération de requalification et d'aménagement de la Friche du Tissage

Présentation de l'opération et proposition de convention à passer avec la SA d'HLM l'Avesnoise.

Une opération de mixité sociale confirmée.

Monsieur le Député-Maire confirme que les travaux de démolition de la friche du Tissage ont débuté, notamment depuis que le Conseil Municipal a délibéré pour accepter la cession de ces terrains à la SA d'HLM l'Avesnoise.

Aujourd'hui, il indique qu'il est en mesure de présenter le projet d'aménagement et de requalification de cette friche qui,

compte tenu du sous sol difficile et des remarques formulées par la DDE, a du être récemment remanié pour adapter le positionnement des constructions aux contraintes révélées par les conclusions de l'étude de Sols.
(voir dossier pages 14-15)

• **Aménagement de carrefour de la Cloche d'Or croisement des RD n°156 et 963**

Proposition de cession d'un ensemble immobilier 2, 4, 6 Rue Gabriel Péri au Conseil Général du Nord.

La Commune revend les immeubles 2, 4 et 6 Rue Gabriel Péri au Département pour la création du giratoire.

L'Aménagement du carrefour de la Cloche d'Or formé par le croisement de deux routes départementales n°156 et 963 nécessite la démolition des immeubles 2, 4 et 6 Rue Gabriel Péri qui ont été acquis, il y a 5 ans par convention de portage foncier de l'EPF (Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais).



Depuis la programmation de ce giratoire par le Département, la réalisation des études préalables et l'inscription financière de l'ensemble des travaux de voiries (y compris la démolition des immeubles) dans le budget départemental, il convient de céder ces propriétés au Conseil Général du Nord pour procéder à leur démolition.

Dans ce cadre, il propose la cession des parcelles cadastrées section D 414 - 415 et 416 sur lesquelles sont édifiées les immeubles 2, 4 et 6 Rue Gabriel Péri sur 716 m² au prix de 80.000 € conformément à l'estimation de la Brigade d'évaluations domaniales.

Il précise également que cette opération s'inscrit dans le cadre d'une concertation

avec les commerçants et va devenir un véritable aménagement de cadre de vie et un aménagement de sécurité important.

Après débat et vote, et à l'unanimité des membres présents, il est décidé d'accepter de céder ces biens au Département et d'autoriser Monsieur PERAT à signer la promesse de vente puis l'acte authentique.

• **Service Minimum d'accueil en cas de grève des personnels enseignants**

Débat autour de mise en place d'un service minimum d'accueil en cas de grève des personnels enseignants du 1^{er} degré. Un refus unanime.

Monsieur PERAT précise qu'il a transmis dans les dossiers préparatoires adressés à chaque Conseiller Municipal, quelques éléments d'information sur la mise en place du service minimum d'accueil en cas de grève des personnels enseignants et notamment la correspondance de Monsieur l'Inspecteur d'Académie ainsi que celle de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, qui est accompagnée d'un projet de convention.

Monsieur PERAT souhaite recueillir l'avis des Conseillers Municipaux sur ce sujet en sachant que pour sa part, il regrette le caractère précipité et maladroite de cette mesure, dont l'objet est de reporter sur les communes les conséquences d'un conflit qui leur est étranger.

De manière générale, le Conseil Municipal déplore également que l'Etat demande aux Communes de palier au pied levé les grèves de leur personnel. Même si pour les parents actifs, la prise en charge des enfants est un service.

Monsieur PERAT indique qu'il ne cautionne pas ce projet qui consiste notamment à substituer le personnel de l'Education Nationale gréviste à celui de nos collectivités locales, en payant qui plus est ces derniers par une ponction opérée sur le salaire des premiers. Le Conseil Municipal unanime déplore les conditions de mise en œuvre de ce service.

• **Création d'un espace sportif HQE réservé à la pratique du Judo et des Arts Martiaux: DOJO**

Proposition d'approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la consultation de marché public. Le marché du DOJO est lancé.

Monsieur PERAT rappelle que par décision en date du 4 octobre 2006, la Commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'architecte Paul FICHEUX nécessaire à la création d'un espace sportif HQE réservé à la pratique du Judo et des Arts Martiaux: DOJO et qu'aujourd'hui, le dossier de consultation des entreprises produit par l'architecte est finalisé, et il convient de lancer la procédure d'Appel d'Offres nécessaire pour confier les travaux aux différentes entreprises.



Il précise que ce projet intègre une démarche HQE qui repose notamment sur les éléments suivants:

- orientation du bâtiment pour profiter au mieux de l'éclairage naturel.
- multiplication des skydômes pour valoriser l'éclairage naturel constant sur l'ensemble des espaces.
- confort thermique optimum grâce à l'ossature bois:
 - Isolation sans l'épaisseur des montants
 - Lame d'air entre parements et ossature
 - Faible inertie permettant une chauffe rapide
 - Absence de ponts thermiques
 - Nature respirante du matériau régulant l'hygrométrie ambiante et rétablissant la balance carbone.
- production d'eau chaude sanitaire par panneaux et chauffe-eau solaire.
- chauffage des volumes des services et annexes par chaudière à condensation à haute performance couplé à une



isolation renforcée et à l'inertie du bâtiment.

- confort acoustique des salles grâce à l'emploi de matériau limitant au mieux les bruits aériens.
- ventilation par double flux.
- gestion des déchets durant la phase chantier.

Compte tenu de l'estimation prévisionnelle des travaux, il propose d'utiliser la procédure du marché négocié en précisant que les démarches administratives sont plus lourdes, mais qu'elles permettent de négocier les offres après l'ouverture des plis contrairement à l'appel d'offre ouvert.

Par ailleurs, Monsieur le Député-Maire annonce que pour compléter le financement de cette opération, il a décidé d'apporter sur sa réserve parlementaire une somme de 30.000 €.

Après débat et par 15 voix pour, 5 abstentions et 1 conseiller municipal ne participant pas au vote, il est décidé d'approuver le dossier de consultation des entreprises établi par l'architecte et décidé de lancer le marché public en procédure négociée.

• Programmation Pluriannuelle 2006-2008 de rénovation des façades

*Opération d'amélioration de l'habitat
Une nouvelle rénovation de façade subventionnée.*

Monsieur PERAT, rappelle en quelques mots les éléments constitutifs de la délibération du Conseil Municipal du 9 décembre 2005 qui institue le programme pluriannuel 2006-2008 de rénovation des façades à savoir:

- taux de participation de 30 % du montant H.T. des travaux dans la limite d'un plafond de 22.867 € par immeuble,
- crédits ouverts de 150.000 € sur 3 exercices 2006 - 2007 et 2008 (soit 50.000 €/an),
- l'ordre de priorités se fera dans l'ordre d'arrivée des demandes pour les 82 propriétaires déjà inscrits, de leur engagement à réaliser les travaux et de l'évolution de la consommation budgétaire.

Monsieur le Député-Maire demande aux

membres du Conseil Municipal de s'exprimer sur la demande de Monsieur BERGER Jean-Claude, conformément à l'engagement du 9 décembre. Cette demande de subvention représente un montant de 3.075,10 € pour la Collectivité.

Monsieur le Député-Maire demande de voter et de réserver les crédits de subvention aux propriétaires ayant sollicité la participation de la Commune.

Après présentation du plan de financement de cette rénovation, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents vote et réserve le crédit de subvention demandé.

Par ailleurs, Monsieur PERAT est autorisé à signer la convention avec le propriétaire et à procéder au mandatement dès réalisation des travaux conformément aux éléments contenus dans ce document (après réception des travaux notamment).

• O.P.A.H Revitalisation Rurale (Opération programmée de l'Amélioration de l'habitat)

*Attribution des primes municipales aux différents propriétaires ayant réalisé des travaux d'amélioration de logements.
De nouvelles subventions pour les habitants sont attribuées.*

Conformément aux délibérations du Conseil Municipal des 11 octobre 2005 et 3 décembre 2007 donnant le cadre financier de principe des participations municipales octroyées dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, le Conseil Municipal décide l'attribution de 4 nouvelles primes pour un montant total de 11.508,60 €.

Monsieur PERAT rappelle que depuis le début de cette opération, l'investissement financier de la Commune s'élève à 22.696,72 € et correspond à 5 dossiers en travaux pour un montant total de 155.116,50 € H.T.

• Communauté de Communes Action Fourmies et Environs

Proposition de modification de l'intérêt communautaire relatif aux zones d'activités économiques

L'Intérêt Communautaire modifié et validé

pour la Zone Industrielle Saint-Laurent.

Depuis déjà de nombreux mois et plus exactement quelques années la Communauté de Communes a engagé une vaste réflexion pour le transfert effectif des zones d'activités des Communes membres de la Communauté de Communes Action Fourmies et Environs.



Aujourd'hui et malgré les nombreux retards, ce travail est abouti et nécessite de modifier l'intérêt communautaire relatif à ces zones d'activités économiques et se traduit par la nécessité d'une délibération concordante des Communes membres. Après débat et échange d'idées, il est décidé de dire que sont d'intérêt communautaire les Zones d'Activités Economiques suivantes:

- o ZI Saint-Laurent d'Anor
- o ZAC Nord Rue de Féron de Wignehies

• Communauté de Communes Action Fourmies et Environs

Proposition de détermination des modalités patrimoniales et financières de transfert des zones d'activités communautaires. Le transfert de la ZI Saint Laurent est acté.

Dans la poursuite de la délibération précédente, M. Pérat propose également de déterminer les modalités patrimoniales et financières de transfert des zones d'activités communautaires suite à la nouvelle définition de l'intérêt communautaire de ces mêmes zones.

Ce transfert des zones d'activités porte sur des éléments distincts dont les modalités de transfert sont différentes: les terrains qui sont propriétés des Communes, d'une part, doivent être transférées en pleine propriété à la Communauté de Communes, les équipements publics présents sur les zones, d'autre part, sont mis à disposition de la Communauté de Communes.

Le prix de cession à la Communauté de Communes tient compte des travaux de réfection des voiries à réaliser sur chaque zone. Ce prix de cession a donc été calculé par différence entre l'évaluation du service des Domaines et les travaux de réfection des voiries à réaliser sur chaque zone tels qu'évalués par l'étude de la DDE dans le cadre de l'ATESAT.

M. Pérat propose donc de délibérer sur ces modalités pour un montant de 82.566 € pour la Zone Industrielle Saint Laurent d'Anor (évaluation des domaines 114.000 € moins 31.434 € travaux de réfection de voiries) et pour 6.451 € pour la ZAC Nord Rue de Féron à Wignehies (évaluation des domaines 83.507 moins 77.056 travaux de réfection de voiries).

Après débat et échange d'idées, il est décidé à l'unanimité des membres présents d'approuver le transfert en pleine propriété à la Communauté de Communes des terrains situés sur les Zones d'activités d'intérêt communautaire pour les montants définis ci-dessus, ainsi que la mise à disposition à la Communauté de Communes des équipements publics présents sur les Zones déclarées d'intérêt communautaire et d'autoriser Monsieur le Député-Maire à accomplir l'ensemble des démarches nécessaires au transfert de la compétence zones d'activités économiques d'intérêt communautaire.

Séance du 16 Mars 2008 *(extrait)*

• Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PERAT, Député-Maire et Conseiller Général, qui après l'appel nominal de l'ensemble des Conseillers

a donné lecture des résultats constatés au procès verbal des élections municipales ayant eu lieu le dimanche 9 mars.



(voir article de la Présentation de l'équipe municipale en pages 4 et 5)

Séance du 28 Mars 2008 *(extrait)*

• Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Désignation des membres

Les représentants du Conseil Municipal sont désignés

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public Communal administré par un Conseil d'Administration, il dispose donc d'une personnalité juridique qui la distingue de la Commune.

Le CCAS a notamment pour rôle l'établissement des dossiers d'aide sociale ou médicale et met en œuvre une action sociale générale.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, la Commune dispose d'un délai de 2 mois pour constituer le Conseil d'Administration du CCAS. Ce Conseil d'Administration est présidé par le Maire de la Commune conformément à l'article 7 du décret 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale.

Ce dernier comprend des membres élus parmi les Conseillers Municipaux et des membres nommés par le Maire qui ne sont pas membres du Conseil Municipal conformément à l'article 138 du Code de la Famille.

En conséquence, Madame BOUTTEFEUX propose de fixer le nombre de représentants du Conseil Municipal et de procéder à l'élection.

Elle propose de fixer à 11 membres au total le Conseil d'Administration du CCAS et demande donc à 5 membres du Conseil Municipal de faire acte de candidature.

Après recueil de ces candidatures, le résultat du vote désigne **M^{me} Chantal JAUQUET, M^{me} Marie-Thérèse JUSTICE, M^{me} Catherine OUVIER, M^{me} Sandra PAGNIEZ, M^r Bernard BAILLEUL en qualité de membres du Conseil d'Administration du CCAS.**

• Commissions Municipales

Proposition de création des Commissions et désignation de leurs membres
Sept Commissions sont constituées.

Madame BOUTTEFEUX précise que les travaux du Conseil Municipal ne résultent pas seulement des réunions en séance plénière mais également des commissions où une bonne part du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée. Les dites commissions ne prennent aucune décision mais émettent des avis à caractère consultatif.

Ces commissions sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit. Dans les 8 jours qui suivent leur nomination et dès leur première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et présider les réunions si le Maire est absent ou empêché.

(voir liste des commissions et désignation des membres en page 5)

• Délégués auprès des Associations Anoriennes

Désignation des membres aux différentes associations.
Pour un suivi attentif du monde associatif.

Dans le cadre du suivi et du soutien que le Conseil Municipal souhaite apporter aux Associations Anoriennes, Madame BOUTTEFEUX propose de désigner des délégués titulaires et suppléants.



Après vote, les personnes ci-dessous sont désignées pour représenter le Conseil Municipal dans les Associations Anoriennes.

Liste des associations	Délégués
A DEUX MAINS	Chantal JAUQUET, Catherine OUVIER
A.J.A.	Kathy MAYEUR, Gérard ALLAIRE
AMICALE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS	Fanny SEYNAVE
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Marie-Thérèse JUSTICE, Catherine OUVIER
AMICALE DES PERSONNES AGEES	Arnaud SCHEPENS, Marie-Thérèse JUSTICE, Catherine OUVIER
AMIS DES CHAPELLES	Marc FRUMIN
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	Fanny SEYNAVE
ANOR-EUROPE*	Kathy MAYEUR, Yves VINCENT, Bernard BAILLEUL, Gérard ALLAIRE, Joëlle BOUTTEFEUX, Sabine COLETTE
ANOR-PASSION	Sabine COLETTE, Marc FRUMIN
ASSOCIATION DE LA RESIDENCE DU BOCAGE	Jessica SANTER, Catherine OUVIER
A.P.S.F.	Gérard LEFEBVRE
AVANT-GARDE	Ludovic DUTRONT, Lydie LAVENDOMNE
CHASSE	Fanny SEYNAVE, Marie-Thérèse JUSTICE
ECHECS	Kathy MAYEUR
Coopérative scolaire OCCE pour l'Ecole LE PETIT VERGER	Gérard LEFEBVRE, Gérard ALLAIRE, Sabine COLETTE
AMICALE DE L'ECOLE DANIEL VINCENT	Gérard ALLAIRE, Chantal JAUQUET
AMIS DU POINT DU JOUR	Sébastien GROUZELLE, Vincent GILLOT
AMICALE DE L'ECOLE SAINT-JOSEPH	Fanny SEYNAVE, Kathy MAYEUR, Marcel GRIMBERT, Ludovic DUTRONT
ANOR EN CHOEUR	Gérard LEFEBVRE
F.C.A.	Smaïl REBBANI, Jean-Luc PERAT, Marcel GRIMBERT
FERROVIPATTE	Vincent GILLOT
FESTIV'ANOR	Kathy MAYEUR, Sylvie DEGREVE
GARDON ANORIEN	Marcel GRIMBERT, Gérard ALLAIRE, Chantal JAUQUET
G.E.A.	Marc FRUMIN, Sabine COLETTE
GENERATION ACOUSTIQUE	Vincent GILLOT, Chantal JAUQUET
JUDO-CLUB	Sébastien GROUZELLE, Sandra PAGNIEZ
LES VIEUX CRAMPONS	Smaïl REBBANI
RODEO CAR	Marcel GRIMBERT, Fanny SEYNAVE
SYNDICAT D'INITIATIVE	Jean-Luc PERAT, Marie-Thérèse JUSTICE, Yves VINCENT
TENNIS	Marc FRUMIN
TENNIS DE TABLE	Ludovic DUTRONT, Gérard ALLAIRE
VOLLEY-BALL	Ludovic DUTRONT, Smaïl REBBANI
WOJTEK	Chantal JAUQUET, Kathy MAYEUR, Sabine COLETTE
COMPAGNONS NEUVE FORGE	Vincent GILLOT, Arnaud SCHEPENS

Liste des associations extérieures	Délégués
Écomusée de la région de Fourmies-Trélon	Marc FRUMIN
Parc Naturel Régional de L'Avesnois	Marcel GRIMBERT, Yves VINCENT
Syndicat Interdépartemental des Eaux du Nord de la France	Jean-Luc PERAT
SIDEN France	
Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord - SIAN	Jean-Luc PERAT
Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin Oise-Amont (SIABOA)	Marcel GRIMBERT
Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Eppe Sauvage	Marcel GRIMBERT, Bernard BAILLEUL
Communauté de Communes Action Fourmies et Environs	Joëlle BOUTTEFEUX, Jean-Luc PERAT, Marcel GRIMBERT et Gérard ALLAIRE sont désignés titulaires et Fanny SEYNAVE, Bernard BAILLEUL, Marc FRUMIN et Lydie LAVENDOMNE comme délégués suppléants.
Communauté de Communes Action Fourmies et Environs	1 ^{er} membre: Joëlle BOUTTEFEUX, Maire
Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	2 ^{ème} membre (parmi les 4 délégués d'Action qui viennent d'être désignés): Marcel GRIMBERT 3 ^{ème} membre (parmi les représentants du Conseil Municipal): Marc FRUMIN

• Comité de Suivi de la promotion de la Culminante

Désignation des trois membres et de leurs suppléants auprès du Syndicat d'Initiative
Le Conseil Municipal attentif à la promotion de la Culminante.

Madame BOUTTEFEUX rappelle que par délibération en date du 30 mars 2006, la Commune a accepté les termes d'une convention passée avec le Syndicat d'Initiative dont l'objet était d'arrêter les rap-

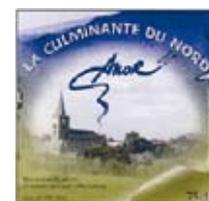
ports et les modalités du soutien de la Commune notamment pour la promotion de la bière d'Anor: la Culminante.

Cette convention mentionne dans son article 7 qu'un comité de suivi, composé de trois membres du Syndicat d'Initiative et de trois membres désignés par la Commune, sera créé.

Compte tenu du renouvellement du Conseil Municipal, elle propose de dési-

gner nos trois membres titulaires pour siéger au sein de ce comité de suivi.

Après recueil des candidatures et vote, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, Mr Gérard LEFEBVRE et Mr Gérard ALLAIRE sont désignés comme délégués titulaires, Mr Arnaud SCHEPENS et Mr Ludovic DUTRONT comme suppléants.



LOGEMENT...

La Ville d'Anor propose un large panel d'accès au logement pour tous.

Depuis déjà quelques années, **le désir de devenir propriétaire de son logement devient pour une majorité de Français de plus en plus important**. Néanmoins, ce désir est inégalement répandu chez les locataires notamment ceux de logements sociaux qui doutent de leur capacité à passer à l'acte surtout en raison de leur âge et de la modicité de leur revenu. Alors que 54% de l'ensemble des locataires souhaitent acheter leur logement, ils ne sont que 48% des locataires en logements sociaux à le désirer contre 60% des locataires de logements

PRIVÉS (selon un sondage de Louis HARRIS réalisé pour le Ministère du Logement).

- Compte tenu de ces éléments et des objectifs d'attractivité fixés par la Commune: **le développement d'un habitat de qualité pour le plus grand nombre** et la création de logements accessibles, la Ville d'Anor après une **rapide analyse s'est aperçue que l'élévation de la valeur des terrains, notamment depuis quelques années, éloigne de manière plus importante les ménages à revenus modestes de l'accession à la propriété.**

- Par ailleurs, depuis la réforme du financement aidé de l'accession à la propriété de l'automne 1995 et la mise en place du prêt à taux 0, il n'existait plus de dispositif spécifique en faveur de l'accession jusqu'en fin 2003.

- Après une vaste programmation de réha-

bilitation de logements anciens ayant permis la remise sur le marché de nombreux logements, la mise en œuvre de logements sociaux neufs avec la résidence du Bocage comportant 18 logements, la création de la résidence d'appartements protégés composée de 40 logements apportant des réponses aux personnes en perte d'autonomie ou dépendantes, l'implication dans les 2 opérations de rénovation de façades et de l'O. P.A.H., **la volonté municipale s'est affirmée dans ce domaine afin d'offrir aux personnes désireuses d'acquérir leur habitation mais qui ne pouvaient pas le faire individuellement, les conditions optimums pour accéder à la propriété. Tel était le sens du projet de construction de 8 maisons individuelles en accession à la propriété Rue de Momignies.**



La location-accession: une forme originale et novatrice d'accession sociale à la propriété en Sambre-Avesnois

- La location-accession constitue une forme originale d'accession à la propriété (basée sur la loi de 1984) adaptée pour répondre aux besoins des ménages de condition modeste. La mise en place d'un financement dédié, **le prêt social location-accession (PSLA) en**

2004, constitue un facteur important de développement de ce type d'opération.

Au cours d'une **première phase, l'accédant occupe son logement et verse une redevance** composée d'une indemnité d'occupation et d'un complément d'épargne. Lorsqu'il le souhaite, et dans la limite d'un délai convenu d'avance (3 ans dans ce cas), il peut **devenir pleinement propriétaire et son épargne participe alors à son apport personnel.**

- Le PSLA se caractérise par un financement spécifique sous forme de prêt conventionné, **une TVA à taux réduit** (5,50 % au lieu de 19,60 %), **une exonération de taxe foncière** sur propriété bâtie de 15 ans (au lieu de 2 ans), **une cible sociale** (plafond de ressources) et un **accompagnement social**: la sécurisation HLM (garantie de relogement, une proposition de financement **qui assure** à l'accédant une mensualité au plus équivalente à la redevance qu'il payait auparavant, **une garantie de rachat et de relogement** ainsi qu'une assurance revente pendant 15 ans).

Le partenariat: un mot qui prend tout son sens à Anor

- Au-delà des nombreux avantages qu'apporte la location-accession grâce au PSLA, la mobilisation de l'ensemble des partenaires est primordiale. Tout d'abord, **les terrains d'assiette des 8 logements ont été cédés à l'euro symbolique par la Ville d'Anor à l'Avesnoise.**

Par ailleurs la Ville d'Anor a souhaité programmer dans les travaux de viabilisation de ce lotissement une opération de construction de trottoirs et d'amélioration du cadre de vie pour offrir aux nouveaux propriétaires mais aussi aux riverains et usagers de cette partie de la rue de Momignies, de parfaites conditions de vie, de sécurité et d'accès.

L'enfouissement des réseaux ayant été décidé également pour améliorer le confort visuel et esthétique, le Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe a également contribué au financement de ces travaux ainsi que l'État. Enfin, le Conseil Général du Nord a financé également les travaux dans le cadre de sa politique d'aide aux Communes.



- Compte tenu du succès de la 1^{ère} opération, la Municipalité a décidé au cours de plusieurs réunions de Conseil Municipal notamment en 2007, de poursuivre son effort dans ce sens. C'est l'opération du Tissage...

Le projet du Tissage... dévoilé

• Grâce au partenariat de l'Etablissement Public Foncier (EPF), la Commune a fait usage de son droit de préemption pour acquérir la Friche du Tissage située en cœur de ville, Rue Gabriel Péri, qui la pénalisait.

• Elle vient tout récemment de concrétiser dans le cadre d'une convention, une opération de mixité sociale avec la réalisation d'un programme de construction de 11 logements et de 3 terrains libres de constructeurs. 6 maisons individuelles en accession à la propriété (3 de type 4 du même type que la Rue de Momignies et 3 de type 4 également nouveau modèle dont l'étage peut être aménagé), 5 logements en locatif (2 types II, 1 type III et 2 types IV) et 3 terrains entièrement viabilisés seront construits à partir de septembre prochain.

• Ce dossier intègre bon nombre de critères de qualité. Le premier élément est qu'il répond à l'ensemble des critères de la RT (Réglementation Thermique) 2005 et va même au-delà. Ces maisons seront donc confortables et performantes d'un point de vue énergétique. Il était d'autre part important



pour la Commune d'affirmer son engagement pour le développement durable et d'intégrer la production d'eau chaude sanitaire par l'énergie solaire. En effet, ceci était envisagé en option au départ du dossier mais le Conseil Municipal a décidé de retenir cette option en apportant une contribution financière de 5.000 € supplémentaire par logement.

• Cette opération permettra également la création d'un aménagement de voirie d'enfouissement des réseaux aériens et la mise en place d'éclairage public pour desservir l'ensemble de ces 11 nouvelles constructions.

La Commune réalise donc au-delà d'un simple programme de construction une véritable opération de cadre de vie en



traitant un espace dégradé en plein cœur de la Commune.

Lotissement Rue de Momignies 2^{ème} phase: livraison des travaux imminente

Offrir les meilleures conditions d'accès aux futurs propriétaires

• Dans la poursuite de la 1^{ère} opération de la Rue de Momignies, la Commune a décidé également de mettre en œuvre un projet de lotissement à destination de personnes désireuses d'accéder à la propriété individuellement. L'aménagement global de parcelles situées derrière les 8 logements en accession permettra également la mise à disposition d'un terrain réservé à la construction de 2 maisons juxtaposées dans le cadre du concept «Villa Family». Ce concept innovant d'accueil familial propose une formule intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement spécialisé pour les personnes âgées ou les personnes handicapées et qui permet dans un même temps de maintenir une activité économique dans les zones rurales. Chaque «Villa Family» permet la **création de deux emplois directs et contribue au maintien de l'activité et des services** partout où elles s'implantent.



• Au total 7 lots de terrains sont mis en vente allant de 652 m² pour le plus petit à 1054 m² pour le plus grand.

Ces parcelles bénéficieront d'un aménagement de voirie, d'enfouissement de réseaux et de pose d'éclairage public d'excellente qualité. Ces aménagements publics comprennent la construction de voirie, trottoirs, stationnement et plantations.

Les prix s'échelonnent de 27 à 32 € du m² et comprennent la création de l'ensemble des boîtes de branchement nécessaires à la construction (coffret électrique et gaz, fournis et posés, fosse à eau, branchement d'assainissement et chambre Télécom).

Les futurs propriétaires n'auront donc aucune démarche à faire auprès des services concessionnaires.

• Pour le moment 2 parcelles ont déjà été vendues et une troisième est réservée. Il reste donc 4 parcelles encore disponibles. N'hésitez pas à les découvrir et accéder à une fiche descriptive avec photographie sur le site internet de la Commune www.anor.fr rubrique «Installez-vous à Anor». Pour toute démarche relative à ce dossier veuillez contacter le Secrétariat Général de la Mairie au 03 27 59 51 11.



MISE À L'HONNEUR

Quatre employés municipaux ont fait valoir leurs droits à la retraite

- Madame **Christiane SELLIER née GODEFROID**, a travaillé au sein du service de la Restauration Scolaire de 1980 à septembre 2006 en qualité d'Agent d'entretien. La Médaille d'Honneur Régionale, Départementa-

le et Communale (échelon Argent) lui a été décernée lors de la promotion du 14 juillet 2003 pour 20 années de services. Son départ en retraite s'est déroulé le 28 septembre 2006 en présence de sa famille et amis.



- Monsieur **Jean-Paul GUILLE** fut Agent Technique au sein des Services Techniques de la Ville de février 1974 à décembre 2006. La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale «échelon Argent» lui a été décernée lors de la promotion du 14 juillet 1997 pour 20 années de services, ainsi que la médaille d'honneur «échelon vermeil» lors de la promotion du 14 juillet 2004 pour 30 années au service de la Collectivité.

- Monsieur **Michel AUBERT**, a travaillé en qualité d'Agent Technique au sein des Services Techniques de la Ville à partir d'août 1971 jusqu'en décembre 2006. La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale «échelon Argent» lui a été décernée lors de la promotion du 14 juillet 1997 pour 20 années de services, et médaille d'honneur «échelon vermeil» lors de la promotion du 14 juillet 2004 pour 30 années au service de la Collectivité.

Les deux agents ont eu le bénéfice de leur dernier grade d'Agent de Maîtrise et leur départ en retraite s'est déroulé le 22 décembre 2006 en présence de leur famille et amis.

La Municipalité souhaite une bonne et heureuse retraite aux 4 agents retraités

- Madame **Odette GUÉRIN née JURCZAK** fut Agent d'entretien au sein des Services Municipaux à partir du mois d'octobre 1981 jusqu'en mars 2007. La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale «échelon argent» lui a été décernée lors de la promotion du 01 janvier 2004 pour 20 années au service de la Collectivité. Son départ en retraite s'est déroulé le 23 mars 2007 en présence de sa famille et amis.



Un Anorien se distingue

Lors d'une exposition philatélique régionale (Oise et Picardie) une carte postale à l'ancienne a été éditée. Présentant un relief, ces cartes rendaient hommage aux facteurs qui chaque jour distribuent le courrier et qui sont parfois pour les zones isolées, la seule visite de la journée.

Reprenant ce principe le club philatélique a voulu célébrer Jacky DUMANGE, bien connu des Anoriens qui exerce le métier de facteur dans l'Oise depuis 17 ans.





Depuis 1989, la Municipalité d'Anor met à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations. Bravo :



BREVET DES COLLÈGES

BALIN Fleur	GILLOT Aurélien
BALIN Sylvain	HELBECQUE Sylvie
BESSOT Alain	LEDOC Audrey
CHAUDRON Ludivine	MOREAU Margot
COLETTE Nicolas	OUTTERS Emilie (m. bien)
DAUBERCIES Nelly	OUVIER Axelle
DONNÉE Julie	PEELMAN Wendy
DUMAS Annayns	SPENGLER Jason
FERNAND Déborah	STEURBAUT Angélique
FOLATRE Morgan	RENAUX Guillaume (m. très bien)
FONTENELLE Adeline	TUTIN Ludovic
GALLIEZ Emeling	

CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE

HENNART Stéphanie

B.E.P.

CARLIER Julien (BEP Prod. Méca. Informatisée)
 DESJARDIN Guillaume (BEP Bois et matériaux)
 HINYOT Julia (BEP Hôtellerie)
 LABROCHE Grégory (BEP Bois et matériaux)
 LEBRUN Julie (BEP Métiers du Secrétariat)
 LEFEVRE Mike (BEP Prod. Méca. Informatisée)
 MARMIGNON Ludovic (BEP Hôtellerie-Restauration)
 POTTIER Aurélie (BEP Comptabilité)

C.A.P.

DUBOIS David (CAP Bois et matériaux)
 DROUARD Thibaut (CAP Applicateur - Peinture)
 FEUILLET Laëtitia (CAP Assistant technique en milieu familial et collectif)
 THIEBAUT Nicolas (CAP Peinture carrosserie)

BACCALAURÉAT

COLLET Johan (Bac S)
 COUVREUR Marietta (Bac Pro Secrétariat)
 DEBOUZY Axel (Bac Eco. et Social mention A. Bien)
 DONNÉE Gaëlle (Bac L mention A. Bien)
 FONTAINE Valère (Bac S)

BACCALAURÉAT (SUITE)

GILLOT Jérôme (Bac Pro Production graphique)
 LEVEQUE Christophe (Bac STI Génie mécanique option A)
 LOISEAU Justine (Bac ES mention A. Bien)
 PAPON Aurélie (Bac Pro Secrétariat)
 ROUSSEAUX Jonas (Bac STG Mercatique)
 ROZE Adeline (Bac SMS)
 SERUSIER Flavianna (Bac TG Mercatique)

DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES

PETIT Marie-Ange

B.T.S.

BALIN Eva (BTS Services en espace rural)
 BOURGEOIS Geoffroy
 (BTS Management des Unités Commerciales)
 CHEMIEL Olivier (BTS A.T.I.)
 DROUART Alexandre (BTS A.T.I.)

D.U.T.

BOUTTEFEUX Marc-Antoine (Technique de commercialisation)

D.E.U.S.T.

BOUTTEFEUX Alexandre (NMC mention A. Bien)

LICENCE

DEFOSSEZ Adélie (Licence de lettres modernes)
 DEPRET Lucie (Licence SJPE Droit)
 DERRIDER Charles (Licence de sciences et technologies Mention Sciences de la Terre)

MAITRISE

MAYEUR Kathy (Sciences humaines et sociales, mention sociologie-ethnologie)

DIPLOME D'INGENIEUR - GRADE DE MASTER

DERRIDER Emeline (Sciences Po)
 GODEFROID-BAZEKA Marina (Spécialité Recherche en lettres modernes)
 PAUL Florence (Spécialité Eau et Environnement)





TRI-CYCLE

Association TRI-CYCLE

Recyclez vos papiers et films plastiques... Un petit geste au quotidien, une solution de facilité, un grand pas pour la planète !

- Dans cette période de consommation frénétique et de gaspillage à l'origine du dramatique réchauffement climatique, toute initiative qui économise le rejet de gaz carbonique est la bienvenue. La ressourcerie Tri-Cycle est à cet effet remarquable (limitant l'incinération et l'enfouissement).

- Une ressourcerie est une structure qui gère un centre de récupération, de valorisation et de revente de différents objets réutilisables. Elle anime l'éducation et la sensibilisation à l'environnement et elle crée des emplois au sein d'un atelier et chantier d'insertion (ACI).

- L'année 2007 a été l'année de développement de toutes les actions de la ressourcerie (collecte, valorisation, vente au magasin (5 Rue de Grenoble à Fourmies).

- Pour 2008, la ressourcerie s'oriente autour de 3 axes :

- augmentation et amélioration des locaux pour le stockage du tri et du conditionnement,
- augmentation du périmètre de collecte de Tri-Cycle: à Avesnes-sur-Helpe et Solre-le-Château (avec le concours des Collectivités locales).



- Actuellement, l'équipe technique comprend 4 employés en CDI et 16 employés en Contrat d'Avenir (dont 3 d'Anor).

- En plus de la récupération en déchetterie (Fourmies et Ohain), Tri-Cycle récupère les papiers, plastiques souples et carton. La Commune d'Anor par le biais d'Action Fourmies et Environs subventionne Tri-Cycle.

- L'Association Tri-cycle est complémentaire d'Emmaüs Glageon. Le service de collecte est proposé à toutes les structures du secteur du Sud Avesnois : Entreprises, Administrations, Collectivités locales, Ecoles, Commerces, Particuliers, Professions libérales, Banques, Hôpitaux, Club d'entreprises...

- Le magasin situé 5 rue de Grenoble à Fourmies est ouvert le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- Pour tout renseignements :

5, rue de Grenoble - 59610 FOURMIES

Tél./Fax : 03 27 61 53 79

E-mail : ressourcerietricycle@yahoo.fr





Jean-Lou l'Gabelou vient de fêter sa 1^{ère} bougie...

• Les membres de l'Association « Les Amis du Point du jour » ont concrétisé leur rêve en construisant un géant, grand de 5 m 40. Un an et demi aura été nécessaire pour donner vie à ce douanier, inauguré officiellement le 1^{er} mai 2007 et appelé



Jean-Lou l'Gabelou.

Si l'armature est métallique, sur roulettes, pouvant accueillir trois porteurs, la tête a été faite avec de la fibre de verre, tandis que le costume est en tissu... le tout étant une fidèle réplique d'un personnage d'époque.

• C'est avec l'appui de Mr Jean-Luc Pérat, Député-Conseiller Général, Mr Jean Jomin, Professeur à la Cité Scolaire Camille Claudel de Fourmies et les membres habiles de leurs mains que ce projet a pu aboutir.



Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

• Le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise a deux objectifs majeurs: assurer la promotion touristique d'Anor et de l'Avesnois d'une part, concourir à l'animation, à la vie culturelle et à la sauvegarde des trésors patrimoniaux de la commune d'autre part.

• Faire connaître Anor, c'est tout d'abord assurer des permanences du lundi au samedi de 10 à 12h et de 14 à 16 h. C'est aussi vendre la bière « la Culminante ». C'est encore vendre les permis de



pêche pour le compte de l'association « le Gardon Anorien » et les jetons de

ravitaillement des camping-cars.

• Le S.I. d'Anor et du Pays d'Oise fédère de nombreuses passions: celle du Parler Picard Anorien, celle des amoureux de la Randonnée pédestre qui rayonnent dans et autour de la cité anorienne, celle du patrimoine et de la généalogie.

• Le S.I est créateur d'évènements tels que la fête de la Randonnée destinée aux cyclistes, vttistes et promeneurs pédestres ou encore l'exposition patrimoine. Il a eu aussi la joie d'accueillir Olivier Vanderplancke et Alain Zielinski lors d'une soirée cabaret mémorable.

• Il participe au parcours du cœur, aux fêtes des bières du canton à la fête des "Befrois du Travail" et de façon générale travaille de concert avec la Municipalité.

• Cette structure est composée uniquement de bénévoles (y compris pour les

permanences) et est toujours à la recherche de talents et d'idées.

N'hésitez pas à rencontrer les membres du Syndicat d'Initiative et, qui sait, à de-



venir bénévole si vous partagez notre enthousiasme pour notre commune.

- Fête de la randonnée: 260 participants
- Elaboration d'un circuit « les chemins de terre ».

Contact au 03 27 59 57 69

ou par e-mail: contact@si-anor.com

Site internet: www.si-anor.com

Le centenaire de l'Avant-Garde d'Anor



Il y a un siècle que la société de Gymnastique a été fondée (1908) par la présidence de Monsieur Charles LEURQUIN et par la compétence des moniteurs Messieurs FOSSEY et JUPILLE.

Rétrospective sur les 100 ans de l'Association:

Les Présidents:

M. LEURQUIN Charles	1908-1914
M. ELOY (le Docteur)	1914-1936
M. MARQUET Julien	1936-1947
M. LEFEVRE Charles	1947-1958
Mme DUSSAUSSOIS	1958-1976
M. LOBET Michel	1976-2005
Mme BECART Françoise	2005-2006
M. GROUZELLE Sébastien	2006-

Les Moniteurs:

M. FOSSEY et M. JUPILLE	1908-1914
M. LEVEQUE Jules et M. MEUNIER Marcel	1920-1946
M. HARDY Moïse et M. AUBERT Emile	1920-1946
M. COMEAU Jean	1947-1958
M. CHARLIER Pierre et M. LEBEGUE Remy	1958-1962
M. BECART Marius	1962-1970
M. LAFOREST Alain	1970-1972
M. GUILLE Jean-Paul	1969-1987
M. TISSERANT Didier	1972-



Les Pompiers de Paris

Le Comité se prépare à organiser son centenaire qui se déroulera les 4 et 5 octobre 2008. Il vous invite à venir découvrir la rétrospective de L'Avant-Garde depuis une exposition de photos et de diapositives.

Au programme: des démonstrations de gymnastiques de plusieurs clubs du Nord et Nord Pas de Calais, une représentation de l'équipe spéciale des Sapeurs-Pompiers de Paris dont l'élite est composée de 34 gymnastes confirmés.



Les Pompiers de Paris

Le comité actuel se compose comme suit:

Président d'honneur	M. LOBET Michel
Président	M. GROUZELLE Sébastien
Vice-Président	M. TUTIN Roger
Trésorière	Mme TISSERANT Nadine
Trésorière Adjointe	Mme THIEBAUT Marie
Secrétaire	M. WAROQUIER Vincent
Secrétaire Adjointe	Mme WAROQUIER Nathalie
Correspondant	M. TISSERANT Didier
Les membres	

Le club de gymnastique accueille les enfants à partir de 2 ans ainsi que les adultes.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact auprès de M. Sébastien GROUZELLE, Président de l'Association de l'Avant-Garde au 06 09 15 91 30 ou par mail : TDavantgarde@aol.com



ANIMATIONS JEUNESSE

• Des vacances pleines d'activités diversifiées

Votre garçon ou votre fille s'ennuie pendant les vacances scolaires? Pensez au Centre de Loisirs d'Anor! Comme chaque année, nous vous proposons d'inscrire vos enfants âgés de 4 à 12 ans pendant tout le mois de juillet à l'accueil de loisirs qui a lieu dans les locaux de la



Bibliothèque Municipale. Cette année, nous proposons des activités diverses et variées sur le thème du Conte.

Encadrés par une équipe de diplômés, vos enfants pourront apprécier les séances de piscine, les activités de plein air dans l'Avesnois (canoë-kayak, randonnée, pédalos...), les parcs d'attractions, les grands jeux... et ils partiront également à la mer pendant toute une journée.

Avec leur équipe, Mademoiselle Angélique THIEFAINE, Directrice et Monsieur Antoine GUERRA, Directeur Adjoint, préparent un planning riche et innovant pour que tous les enfants passent de très bonnes vacances d'été. Le Centre de Loisirs débutera le 4 juillet



pour se terminer le 31 juillet par une superbe fête de fin de centre. Pour tout renseignement ou inscription, merci de vous rapprocher auprès de la Mairie.

• Association des Jeunes d'Anor

L'association des jeunes d'Anor compte environ 25 jeunes âgés de 14 à 23 ans.



Le Mille Club est ouvert tous les vendredis et samedis soir (Baby-foot, billard, tennis de table... et prochainement TV, console...) et a lieu également les mêmes jours un entraînement de football en salle.

Nous organisons des tournois de football en salle et des concours de pétanque. Nos projets à venir: une journée environnement, une journée de football au stable, lavage de voitures, soirée de football à Lens, concours

de baby-foot, une journée à la mer, et en prévision d'un départ autonome au ski.



• Centre de Loisirs «Les P'tites Canailles»



Le Centre de Loisirs "Les P'tites Canailles" d'Anor propose aux enfants des activités diverses les mercredis et pendant les petites vacances.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de Madame Marie-Hélène MARTIN, le soir de 17h00 à 18h30 au Centre (36 Rue Pasteur - Ancienne École Maternelle) ou par téléphone au : 03 27 59 74 68 ou 06 14 85 38 70.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants, sous forme d'ateliers, de sorties, de rencontres intergénérationnelles.



Les sorties, animations et informations du C.C.A.S

Généralités

Le CCAS se doit de répondre provisoirement aux besoins élémentaires de l'existence. Il a notamment pour rôle l'établissement des dossiers d'aide sociale ou médicale et la mise en œuvre d'action sociale générale. Le CCAS est administré par un Conseil d'administration. Ce dernier sera désigné en mai 2008 sous la présidence de Madame le Maire, Joëlle Bouttefeux. Le nombre de représentants total est fixé à 11, dont 5 membres du Conseil Municipal.

Il est à noter que, non seulement le CCAS est très impliqué en matière d'aide aux personnes, de façon ponctuelle, mais de surcroît, il participe par l'attribution de subventions, aux associations à vocation caritative: l'Épicerie solidaire, les restos du cœur. Le CCAS se veut fort du partenariat avec ces associations, qui non seulement, aident aux besoins essentiels de la personne, mais sont porteurs de lien social.

1 – Les sorties organisées par le C.C.A.S, en partenariat avec le C.L.S.H. permanent et l'Association «A Deux Mains»



- **Le 16 mai 2007**: Visite à la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette.
- **Le 27 juin 2007**: Visite du Parc Ornithologique du Marquenterre.
- **Le 9 août 2007**: Voyage à la Mer à STELLA PLAGE

2 – Animations passées

- **Le vendredi 14 décembre 2007**: Le Noël de la P.M.I. offert par la municipalité.



• **Dimanche 03 février 2008**: Concert des Restos du Cœur à la Salle des Fêtes Robert Dubar. Ce fut une après-midi conviviale organisée par la Municipalité avec le concours bénévole de l'École Municipale de Musique et la Chorale «Anor en Chœur». Les bénéfices ont été reversés aux Restaurants du Cœur de Sambre-Avesnois. Le C.C.A.S tient à remercier tout particulièrement Mesdames Marie-Chantal LEVIEUX et Angélique THIEFAINE qui répondent toujours à nos aimables sollicitations.

• **Samedi 26 avril 2008**: Dans la continuité, le repas des aînés a été organisé cette année le samedi 26 avril 2008.

Une bonne représentation de nos aînés: 240 inscrits. Une ambiance chaleureuse, haute en couleurs.

Si les jeunes sont l'avenir de la commune, nos aînés sont leurs bâtons de pèlerins, riches de leurs expériences à partager absolument. Rappelons que l'inter génération est un outil dont on ne peut faire abstraction au risque de passer à côté de l'essentiel. Un grand merci, pour cette merveilleuse après-midi, aux jeunes, aux bénévoles, à l'équipe de la restauration scolaire, qui ont œuvré pour sa mise en place.



3 – A venir...

- **Mardi 5 août 2008**: Proposition est faite d'une **journée au Touquet**. Non seulement

les enfants pourront profiter des joies de la plage, mais ils bénéficieront également de l'exposition «Sculptures de sable géantes». Cet événement conduira les enfants et les accompagnants à travers l'Afrique Centrale et leurs fera suivre les traces d'un des peuples les plus anciens : les Masai.



Découvrir cette ancienne culture, les rites et les traditions, les cérémonies religieuses et les danses. Bien évidemment, les animaux, les masques et les arts africains ne manqueront pas ! Une sous thématique à vocation pédagogique sera proposée : la problématique de l'eau potable et de son accessibilité. Problème mondial auquel l'Afrique est confrontée au quotidien. Par la même occasion les enfants pourront être sensibilisés à la notion d'économie d'eau pour la protection de notre planète.

Association «A Deux Mains»

Rejoignez-les! Le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h00

- Interventions sur des sujets divers par des professionnels
- Visites entreprises
- Ateliers couture, cuisine, bien-être
- Activités manuelles
- Voyages organisés avec le C.C.A.S



le Mardi de 13h30 à 16h30
dans les locaux de la Maison de la Solidarité au 44, Rue d'Hirson.

le Jeudi de 13h30 à 16h30
à la Salle Jean MONET.

«Épicerie Solidaire» Venir en aide aux personnes en difficultés.

Pour tout renseignement, contacter **Mariam**

Le mercredi après-midi de 14h à 17h,

le jeudi et vendredi de 9h à 17h au 03.27.57.41.73

Maison de la Solidarité

44 Rue d'Hirson

59186 ANOR

ADAR-INFOS

L'ADAR développe un réseau d'aide aux projets solidaires intitulé «Plate Forme d'Initiative Solidaire: PL.IN.SOL».

Vous souhaitez mener un projet solidaire et recourir au bénévolat ou le bénévolat vous intéresse et vous souhaitez offrir votre temps, n'hésitez pas à contacter Mme Régine POTIE pour plus de renseignements au 03 61 59 00 66 (fax: 03 27 61 47 69, mail: plinsol@orange.fr)





INFOS POPULATION

Le C.L.I.C du Sud Avesnois

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) s'adresse à tous les retraités.

- Informe, conseille et oriente les personnes retraitées et leur famille dans toutes les démarches, en coordination avec les structures de toute nature au service du 3^{ème} âge.
- Améliore le suivi de la personne et cherche les solutions adaptées à chacun.
- Facilite vos démarches de recherche d'information et d'aide, en coordination avec les différents services.
- vous renseigne sur les offres de services tels que: structures d'hébergement, centres hospitaliers, intervenants médicaux et paramédicaux, aide à domicile.



- Un centre de ressources mis à jour régulièrement,
- Une structure parapublique financée par le Conseil Général,
- Ses services sont gratuits.

Le CLIC est implanté au
54 Rue Berthelot
59610 FOURMIES
Tél.: 03 27 60 80 70
 Messagerie : clic.sud_avesnois@yahoo.fr

Accueil du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (sur rendez-vous en dehors de ces horaires).

Stationnement limité à 10 mm

Pour améliorer et faciliter l'accès aux Commerces au quotidien, ont été mis en place cinq places de stationnement **limité à dix minutes** et **réservées à la clientèle des commerces** situés au niveau du 1 et 3 Rue Pasteur et 22 Rue G. Clémenceau (Café de la Poste et Bureau de Tabac/Presse) ainsi qu'entre le 33 et 35 Rue Pasteur (Boulangerie Gaignières).

La Municipalité vous remercie de bien vouloir respecter ce temps réglementaire pour le bien être de tous.



Nouvelle carte d'accès à la déchetterie

Depuis le 1^{er} octobre 2007, les cartes d'accès à la déchetterie ne sont plus délivrées par votre Mairie mais par le service Environnement de la Communauté de Communes.

Vous pouvez demander votre carte: à la déchetterie ou au services Environnement de la Communauté de Communes.

Vous pouvez également faire votre demande sur le site internet de la Communauté de Communes www.cc-actionpaysdefourmies.fr, Rubrique « Vie du territoire » puis « Traitement des déchets » et « Service en ligne ».

Votre carte sera déposée dans votre boîte aux lettres dans un délai d'une semaine au plus tard.

Contact:

Pour tout renseignement, appelez le service Environnement au 03 27 60 69 62 ou par courriel : environnement@cc-action.fr



Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
 Lundi au vendredi : 14h à 19h - FERMEE LE MARDI
 Samedi : 9h à 19h sans interruption
 Dimanche : 9h à 13h

Horaires d'hiver du 1^{er} novembre au 31 mars
 Lundi au vendredi : 13h à 18h - FERMEE LE MARDI
 Samedi : 8h à 18h sans interruption
 Dimanche : 9h à 13h

Travaux et Aménagements réalisés par les Services Municipaux

Forte de 20 personnes qualifiées dans de nombreux domaines, l'équipe des Services Techniques est à votre service au quotidien pour entretenir, réparer, aménager, construire, sécuriser tous les éléments du patrimoine communal qui constituent notre environnement familial.

En réalisant certaines tranches de travaux lors des grands chantiers tels que l'aménagement de la Place du Poilu ou le lotissement de la Rue de Momignies, ils permettent de réaliser de substantielles économies.

C'est avec enthousiasme et efficacité que le personnel œuvre pour rendre notre cadre de vie plus agréable, nos écoles plus accueillantes et fonctionnelles, nos bâtiments et autres. Pour illustrer une partie des réalisations :

- *Pose de bordures - Rue d'Hirson*



- *Fleurissements 2007*



- *Mise en place d'une Borne de Camping-Car*



- *Talus - Plantations - Rue d'Hirson*



- *Pose de barrières en bois - Etang de Milourd*





- *Place du Poilu - Aménagement du perron de la Mairie*



- *Ecole Maternelle "Les P'tits Loups"*



- *Aménagement de la Ruelle Despret*



- *Place du Poilu*
Rénovation des
marches de l'Eglise
et des parterres de
fleurs



- *Mur - Rue du Maréchal Foch*





Le corps des Sapeurs-Pompiers d'Anor... de la gestion municipale à la départementalisation

- Depuis plusieurs années maintenant, les Élus du Conseil Municipal d'Anor ont eu à cœur d'assurer la pérennisation du Centre d'Intervention Communal des Sapeurs-Pompiers. La décentralisation a donné aux Départements Français la compétence de la sécurité. Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) s'est engagé dans une vaste réflexion d'une répartition équilibrée des territoires permettant à tout citoyen nordiste de bénéficier dans un délai limité et raisonnable d'une intervention de secours à la personne.



- En 2001, une première approche fut initiée par la Municipalité repoussée

- Dans l'immédiat, les Sapeurs-Pompiers volontaires vont bénéficier de nouvelles tenues d'intervention pour l'ensemble des 6500 Sapeurs-Pompiers du Nord. Le fourgon d'incendie d'Anor révoqué sera remplacé par un fourgon de même type et le CIS se verra doté d'un nouveau camion citerne rural équipé du matériel de 1er secours avec défibrillateur cardiaque (en remplacement de la VSAB obsoleète).

- C'est une page de l'histoire locale d'Anor qui se tourne au niveau des Sapeurs-Pompiers. C'est l'occasion de rendre un hommage sincère, fraternel et de reconnaissance à nos Anciens Sapeurs-Pompiers de tous grades, qui ont depuis la création du Centre d'Intervention œuvré pour être au service de la population en toutes circonstances, n'ont jamais compté leur temps, ont souvent sacrifié leurs loisirs, leur vie familiale pour être là à porter secours. Remercions nos anciens chefs de corps: Paul GOSSE, Fernand COLETTE, Fernand WAROQUIER, Alfredo FERRAZ, Gérard LEFEBVRE,

par les Sapeurs-Pompiers, pas encore prêts psychologiquement. Les nouvelles démarches engagées en 2006 allaient permettre d'officialiser la demande en octobre. L'année 2007, quant à elle, concrétisa la collecte des informations nécessaires à l'établissement de la convention de transfert liant le SDIS 59 et la Commune d'Anor. Après quelques ajustements le Conseil Municipal d'Anor, réuni le 3 décembre 2007, émit un avis favorable à l'unanimité pour la départementalisation. Le conseil d'administration du SDIS 59, présidé par Monsieur Bernard DEROSIER, validera la demande officielle le 7 décembre 2007 pour un transfert au 1er janvier 2008.

- En ce qui concerne les sapeurs-pompiers volontaires du CIS d'Anor, il n'y a rien de changé puisque la Municipalité avait anticipé cette mutation en utilisant les mêmes règles de gestion que celles en vigueur au SDIS (M. le Maire honoraire étant lui-même administrateur).

- Pour le SDIS, le CPI d'Anor devenu Centre de secours est intégré parmi les 38 qui composent le groupement 4. Pour la population d'Anor, il n'y aura pas de changement non plus, le 18 reste le numéro d'appel des sapeurs-pompiers et le CIS d'Anor, comme avant, continue à assurer les interventions avec le soutien du CIS Fourmies et de tous les Centres de secours du Département.

- Le SDIS va dorénavant supporter les charges de fonctionnement et d'investissement du centre de secours grâce à la contribution communale (augmentée de la garantie de ressource qui correspond à la moyenne des charges calculées sur les 3 dernières années mais aussi grâce aux investissements du Conseil Général du Nord qui supporte à lui seul les augmentations budgétaires (budget 2008: 300 millions d'euros; contribution d'Anor: 64.167,39 €).

Eric LAHAYE pour leur investissement et leur mission.



- Aujourd'hui une nouvelle page va s'ouvrir, les Sapeurs-pompiers volontaires, les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont la plume pour écrire le présent et préparer l'avenir...

Pour le Conseil Municipal
Jean-Luc PERAT



★ JOLY JAZZ...



Joly Jazz sur le Parc Despret

★ PAQUES 2008



Chasse à l'œuf sous la neige

★ La SEMAINE BLEUE pour nos aînés



Dans le cadre de la « **Semaine Bleue** », une après-midi récréative a été organisée en faveur de nos Aînés. L'animation musicale été assurée par Corinne Lalleman avec un karaoké de chansons anciennes. Le C.C.A.S tient à remercier tous les bénévoles pour leur implication.



★ DUCASSE de Mai



★ NOEL des écoles 2007 offert par la Municipalité



★ Soirée CABARET





Fête du 1^{er} Mai...

organisée à la Verrerie Blanche dans le cadre des "Beffrois du Travail"

Symbole de l'épopée industrielle, la cheminée d'usine devient, pour la fête du 1^{er} mai, l'emblème du travail des hommes et des femmes du Nord-Pas de Calais, de Belgique...

Construite en 1869 par Alphonse Poulet de La Flamengrie, l'usine, appelée «Verrerie Blanche», fabriquait des flacons de verres, cendriers, alors que la «Verrerie Noire» voisine produisait des bouteilles.



A la fin du XIX^{ème} siècle, la population employée par les verreries ne cesse de

décroître à cause essentiellement de la mécanisation et de l'automatisation des postes de travail. Il y avait encore 125 ouvriers à la Verrerie Blanche au recensement de 1906 (225 à la Verrerie Noire).

L'activité s'arrête entre les deux guerres. Elle est remplacée bien plus tard (1946) par la fabrication d'articles en tôle émaillée (Emailleries d'Anor EDA), employant jusqu'à une centaine d'ouvriers. Le site est désaffecté depuis une quarantaine d'années. Ce 1^{er} mai 2008, la Municipalité a décidé de faire revivre ce site à l'occasion des «Beffrois du Travail». Un cortège festif et musical a été formé à partir de la Place du Poilu pour se diriger vers le coron de la Verrerie Noire où une aubade a été jouée aux habitants. Puis arrivée à la Verrerie Blanche où se trouvait notre géant «Jean-Lou le Gabelou». Rassemblement au pied de la che-



minée qui se réanima. La remise des médailles du travail a été effectuée à l'intérieur de l'ancienne usine. La journée a été clôturée par un spectacle patoisant (chants et récits sur le travail par J.J. Guichard, Alain Zielinski et Olivier Vanderplancke).

Festivités à venir...

★ Lundi 14 juillet 2008

Fête Nationale

- Journée: Brocante organisée par l'Association des «Amis du Point du jour» - Salle du Point du Jour
- 11h15 - Rassemblement face à la Mairie
 - Dépôt de gerbe et défilé
 - Vin d'honneur à la Salle des Fêtes Robert Dubar
- 22h30 - Retraite aux flambeaux - Bal populaire sur la place du 11 novembre
- 23h30 - Feu d'artifice au Parc Despret offert par la Municipalité

★ Vendredi 25 juillet 2008

Festival Joly Jazz avec Marcus MALONE

A partir de 21h00 au Parc Despret (en cas de pluie, le concert se déroulera au stade de football avec pour abris les tribunes)

★ Du Jeudi 14 au dimanche 17 août 2008

Ducasse de l'été

- Organisée par la Municipalité - Place du 11 novembre
- Vendredi 15 août 2008: Animations et spectacles offerts par la Municipalité et Brocante organisée par les Jeunes Sapeurs-Pompiers
- Samedi 16 août 2008: 22h30 - Grand feu d'artifice au Parc Despret

★ Dimanche 31 août 2008

L'Ecomusée de l'Avesnois organise pour les habitants d'Anor, une **visite gratuite** des différents sites (Trélon, Sains du Nord et Fourmies) pour partager des bribes de vie et les savoir-faire des gens de l'Avesnois. Le transport sera effectué gratuitement toutes les heures à partir de 9h00 par navettes qui partiront de l'église (place Jean Jaurès) pour se rendre sur les différents sites. Par souci d'organisation, les réservations seront prises sur un cahier spécial à l'accueil de la Mairie à partir du 7 juillet 2008. Les personnes désirant se rendre directement sur les différents sites par leurs propres moyens devront au préalable venir en Mairie retirer une invitation gratuite.

★ Du mercredi 3 au lundi 8 décembre 2008

Exposition « Horizon bleu » à la Bibliothèque Municipale